



**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2023
N° 2023033**

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Trith saint Léger.

Date de la 1 ^{ère} convocation :	08/12/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	17 + 2 pouvoirs
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet :2023033 :Approbation du procès-verbal des délibérations du 20 octobre 2023

Titulaires présents : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle « Prouvy », POTIER Sylvia « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

Titulaire absents – excusés : BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », PAMART Jean Baptiste « Famars », JOURNEZ Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick pouvoir donné à POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine pouvoir donné à BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique et YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Monsieur le Président DONNE LECTURE à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 20 octobre 2023.

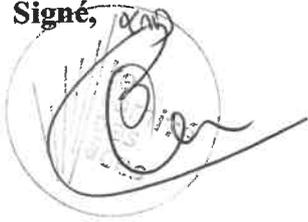
Le Comité syndical

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité sans observations, ni modifications le procès-verbal des délibérations prise en séance du .

**Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,**



**Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :**

**COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2023
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt et trois, le vingt octobre le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

Date de la 1ère convocation :	13/10/2023
Membres en exercice :	32
Présents :	20 + 2 pouvoirs

Titulaires présents : ANDRE Liliane « Artres », DUSART Julien et HABIBA Bennoui « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine «Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger »

Suppléants présents :

Titulaire absents – excusés : DUEZ Marie José « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal et JOURNEZ Karl « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur Ecaillon », POTIER Sylvia « Raismes » pouvoir donné à TRIFI Patrick, SAVARY Dominique « Trith saint Léger » pouvoir donné à YAHIAOUI Malika, BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Ordre du Jour de la Séance :

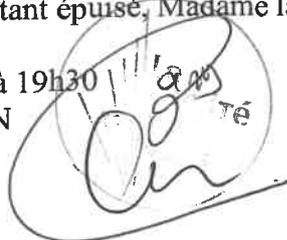
1. Approbation du procès-verbal des délibérations du 28/06/2023
2. Détermination des tarifs journaliers d'hébergement des résidences « Harmonie » et « Les Godenettes » pour l'année 2024
3. Budget annexe « CIG » 2024
4. Décision modificative n°1 – budget annexe CIG 2023
5. Décision modificative n°1 – budget principal SIVU « Comité des âges du pays trithois 2023 »
6. Modification de la liste des emplois

Après avoir procédé à l'appel et le quorum étant atteint, Madame la Présidente demande à l'assemblée d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour du comité syndical. L'assemblée autorise Madame la Présidente à ajouter ce point.

Délibération	Points abordés au Comité syndical	Explications	Décisions
2023027	Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 28/06/2023	Madame la Présidente DONNE lecture à l'assemblée du procès-verbal des délibérations prises en séance du 28/06 2023	Adopté à l'unanimité
2023028	Délibération de principe : détermination des tarifs journaliers d'hébergement des résidences « Harmonie » et « Les Godenettes » pour l'année 2024	Madame la Présidente DEMANDE à l'assemblée de prendre une délibération de principe concernant les tarifs journaliers d'hébergement des EHPAD. Madame la Présidente PROPOSE pour l'année 2024, les tarifs journaliers suivants : Résidence « Harmonie » : 73.88€ Résidence « Godenettes » : 76.91€ Elle demande à Monsieur le président du Conseil départemental du nord de bien vouloir fixer les tarifs 2024 tels que présentés ou à défaut d'indiquer les moyens financiers qu'il compte affecter à la résorption des déficits prévisibles dans l'hypothèse d'une décision ne soutenant pas ces propositions tarifaires.	Approuve à l'unanimité
2023029	Budget annexe « CIG » 2024	Monsieur BRUNET, vice-président aux finances, présente à l'assemblée le budget CIG 2024. Après discussion avec l'assemblée, Madame la Présidente DEMANDE à l'assemblée d'approuver ce budget annexe « CIG » 2024 élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par l'instruction budgétaire et comptable M22	Adopté à l'unanimité
2023030	Décision modificative n°1 – budget annexe CIG 2023	Madame la Présidente PROPOSE à l'assemblée de procéder aux ouvertures de crédits sur le budget prévisionnel 2023 du budget annexe CIG comme dans le document de travail.	Adopté à l'unanimité
2023031	Décision modificative n°1 – budget principal SIVU « Comité des âges » 2023	Madame la Présidente PROPOSE à l'assemblée de procéder aux ouvertures de crédits sur le budget prévisionnel 2023 du SIVU « Comité des âges » comme dans le document de travail.	Adopté à l'unanimité
2023032	Modification de la liste des emplois	Madame la Présidente demande à l'assemblée de supprimer : 1 poste de médecin territorial 31.5h 1 poste de cadre territorial de santé paramédicaux 1 C : 35h 2 postes d'aide-soignant classe normale 28h 2 postes agents sociaux principal de 2 ^{ème} classe : 35h 2 postes agents sociaux principal de 2 ^{ème} classe : 27h 2 postes agents sociaux principal de 2 ^{ème} classe : 20h 3 postes agents sociaux : 27h 3 postes agents sociaux : 20h 1 poste agent social : 15h	Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente clôture la séance

Fin de la séance à 19h30
Isabelle CHOAIN



2023033

4/4